



## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

### Référence Unique de Mandat :

En signant ce formulaire, vous autorisez l'école de danse de la Ville de Trélazé à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'école de danse de la Ville de Trélazé. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

### NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Pays : FRANCE

### DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IBAN :

BIC :

IBAN – Numéro d'identification  
International du compte bancaire

BIC – Code international d'identification de votre banque

### TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

### CREANCIER

Nom : Commune de Trélazé – Ecole municipale de danse

ICS : FR72ZZZ511262

Adresse : Place Olivier Thuau  
49800 TRELAZE

Fait à :

Le :

Signature :

*Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*

A retourner à :

Ecole de danse de Trélazé

Place Olivier Thuau

49800 TRELAZE